



AJS - ARC CLUB GARDEEN

N° Agrément FFTA 1383124

1096 Chemin de la Planquette

83130 LA GARDE

Tél : 06 11 63 64 34

Site : acg83.com

mail : arcclubgardeen@gmail.com



Année sportive 2024/2025

Chers Amis Archers , Parents des Jeunes du Club et Futurs Archers ,

Vous trouverez sur cette fiche tous les renseignements nécessaires à la pratique du Tir à l'Arc au sein de l'Arc Club Gardéen , section de l'AJS La Garde .

Le Club :

Le Club pratique le tir sur cibles anglaises : distances jusqu'à 70 m en extérieur et 18 m en salle, et ce en loisir comme en haute compétition.

Deux cibles à 55 m (avec marquage tous les 5m) sont aussi disponibles pour le réglage du tir en campagne.

La licence & les cotisations :

Elle est obligatoire après les 2 séances d'essais. Elle est valable du 01/09 au 30/09 de l'année suivante .
Son coût comprend les cotisations aux diverses instances telles que la Fédération (+ assurance + événements exceptionnels) , la Région , le Comité Départemental , et la cotisation club .

Différentes licences sont proposées, adaptées à la situation de chaque archer :

Prix de la cotisation pour la saison 2024-2025

- Licence permettant la compétition _____ 170,00 €
 - Licence ouvrant droit à la pratique unique au sein du club _____ 160,00 €
 - Licence sans pratique _____ 40,00 €
 - Licence Jeune (poussin , benjamin , minime , Cadet , Junior) _____ 150,00 €
 - Licence Découverte (à partir du 1er mars ,avec le prêt de l'arc) _____ 100,00 €
-
- prêt d'un arc d'initiation , pour la saison : _____ 50€
 - prêt d'un arc de début de compétition ,évolutif , pour un jeune compétiteur **ou** location d'un kit d'arc complet, pour la période de septembre à juin : _____ de 80€ à 120€ selon le cas

Les documents nécessaires à une 1ère inscription sont :

le formulaire de création de licence ,

1 photo récente,

le questionnaire de santé pour majeur ou mineur , rempli , à conserver par l'adhérent ,

la cotisation (3 chèques max) .

Un règlement fractionné est possible, dans ce cas, joindre les **3 chèques** (maximum) lors de l'inscription, datés du jour de l'inscription, ils seront encaissés entre le 10 et le 15 des mois suivants .

Un KIT débutant peut être acheté dans un magasin spécialisé (nous consulter avant). Il sera composé d'une palette à cale, d'un carquois à poche avec 12 flèches et d'un protège bras.

Le questionnaire de santé :

Un questionnaire sera rempli sous la seule et entière responsabilité du sportif majeur ou mineur . Le certificat médical sera obligatoire si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions (il attestera l'**absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc**)

L' Assurance :

La cotisation FFTA intègre des garanties d'assurance de base pour 0,28 €

Si vous souhaitez adhérer à l'option complémentaire "accidents corporels", vous devez y souscrire individuellement.

Tous les renseignements concernant cette assurance se trouvent sur le site de la FFTA - rubrique : Adhésion et Assurance , ainsi que sur le document remis lors de l'inscription.

L'Ecole de Tir à l'Arc : à partir de 8 ans (né après le 01/01/2015)

Les poussins auront cours le mercredi matin de 10h à 12h (**sauf pendant les vacances scolaires**)

Les débutants « jeunes » auront cours le mercredi de 14h à 16h (**sauf pendant les vacances scolaires**) .

Les jeunes compétiteurs auront cours le mercredi de 16h à 18h , (ainsi que le samedi de 16h à 18h avec les adultes compétiteurs , s'ils le souhaitent)(**sauf pendant les vacances scolaires**) .

Les "adultes débutants" seront accueillis le samedi de 14h à 16h (**sauf pendant les vacances scolaires**) , ainsi que le lundi de 14h à 16h (**sauf pendant les vacances scolaires**).

Les adultes compétiteurs auront cours le samedi et le lundi de 16h à 18h .

Des séances encadrées par Thomas seront disponibles le mercredi et le samedi de 18h à 20h .

Rentrée pour la saison 2024/2025
le mercredi 11 sept 2024 , à partir de 10 h
le samedi 14 sept 2024 , et le lundi 16 sept 2024

Les Compétitions :

Les calendriers sont visibles sur les sites de la FFTA (ffta.fr) , de la Région (tirarcpaca.fr) ou du Comité Départemental (cdarc83.com) . Ils seront également affichés au Club .

Le club prendra à sa charge 5 compétitions , en salle et en extérieur, + le Var + le Régional Paca , ainsi que le France . Les compétitions des jeunes seront définies et suivies par les entraîneurs .

Une tenue blanche ou la tenue de Club est obligatoire en compétition , avec chaussures de sport (cf .règl FFTA). Seul le port de la tenue de club permettra le remboursement des compétitions .

L' information et la Communication aux membres du Club :

Outre les traditionnels tableaux d'affichage du Club , les informations du Club sont accessibles sur notre site "acg83.com" ou dans la partie privée réservée aux membres où nous vous invitons à vous inscrire . Vous recevrez par courriel des notes, avis, nouvelles du Comité Directeur concernant la vie du Club .

Bonne saison sportive à tous ,

Le Comité directeur ,

Dominique STAINER , Jackie PERROT , Delphine HILL , Caroline PAOLI , Patricia STAINER ,

Christopher HILL , Philippe LECLERC , Dominique MARTIN , Patrick BOUCHARD .